

## Communiqué de presse

Le 13 janvier 2010

### LA CGPME ET PACTE PME INTERNATIONAL UNIS POUR MIEUX ARMER LES PME A EXPORTER



© Gil Lefauconnier

Mardi 12 janvier 2009, la CGPME a organisé pour ses adhérents une réunion de présentation de Pacte PME International, l'association des grands groupes engagés dans une démarche d'accompagnement des PME à l'international. Cette manifestation s'est déroulée sous le patronage de Jean-François Roubaud, président de la CGPME, d'Henri Lachmann, président de Pacte PME International ainsi que du conseil de surveillance de Schneider Electric, en présence d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur auprès de la ministre chargée de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Jean-François Roubaud a ouvert la matinée en insistant sur l'utilité de Pacte PME International pour toutes les PME, corroborée par ses premiers succès, en soulignant le caractère nécessaire et crucial du développement de la capacité des PME à exporter : *« Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à reconnaître que l'exportation constitue un vecteur de croissance incontournable pour permettre aux PME de sortir du marasme économique provoqué par la crise »*, a-t-il indiqué.

Ce propos a trouvé un écho dans l'intervention d'Henri Lachmann qui lui a succédé à la tribune. Il a d'abord rappelé l'objectif essentiel de Pacte PME International – la création d'écosystèmes de PME autour des grands groupes dans la logique gagnant-gagnant du Pacte PME développée par le Comité Richelieu depuis 2005.



Henri Lachmann a ensuite détaillé les actions de l'association prévues pour 2010 :

- aller au devant des PME en région,
- organiser des événements en partenariat avec les associations sectorielles,
- élargir Pacte PME International à des groupes issus de nouveaux secteurs (agro-alimentaire, bio-pharma, par exemple) pour accompagner des PME venues d'autres horizons.

Il a cédé la parole à Anne-Marie Idrac qui s'est félicitée des premiers résultats prometteurs de Pacte PME International et renouvelé son appel à la solidarité entre les grands groupes et les PME à l'international. Avant de proposer deux orientations directrices de l'association en 2010 – le développement du portage stratégique et l'accroissement des actions vers les pays émergents –, la secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur a annoncé le doublement du soutien public apporté à Pacte PME International et rappelé qu'elle était prête à faire évoluer le dispositif public de soutien à l'internationalisation des PME.

La suite de la manifestation a été consacrée à des témoignages croisés de PME et de groupes les ayant accompagnées.

#### **A propos de Pacte PME International**

L'association Pacte PME International, lancée en 2009 par Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, a pour objectif de dynamiser l'internationalisation des PME françaises en les faisant « porter » par des grandes entreprises, publiques et privées, dans la logique gagnant-gagnant du Pacte PME. Présidée par Henri Lachmann, président du conseil de surveillance de Schneider Electric, et placée sous la tutelle de la DGTPE (Direction générale du Trésor et de la politique économique), elle rassemble 26 grands groupes français qui se sont engagés à faire leurs meilleurs efforts pour soutenir les PME françaises à l'export. Afin que l'impulsion vienne des PME, le pilotage de Pacte PME International a été confié au Comité Richelieu, association française des PME innovantes.

#### **A propos de la CGPME**

##### **1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes**

Par ses 123 Unions territoriales interprofessionnelles présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise. Forte de ses 220 fédérations professionnelles, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

**Contact presse : CGPME : 01 47 62 73 79/31 - Pacte PME International : 01 45 23 54 94**